L'Écoute

Bulletin de liaison et d'information du C.V.T.G.

BP 10015 - 82210 St Nicolas de la Gave
cvtg82@gmail.com
http://cvtg82.webnode.fr - http://cvtg82.free-bb.com

Directeur de la publication : Daniel Delidais
Textes et photos : Pierre Martin et les membres du club
Mise en page : Corinne Bacherin

N° 24 - Février 2012

Le premier journal qui se lit de bout en bout !

Sommaire

• Le mot du Président.
• Le compte-rendu de l'Assemblée G.
• Le nouveau Conseil d'Administration.
• Le Conseil d'Administration.
• L'entretien de la flotte.
• Régates, activités du club de mars à juin.
• Les formations 2012, adultes/enfants.
• Les entraînements à la régate.
• Le grand Rassemblement des Micro-Challenger.
• La remise en place progressive des mouillages.
• Le cinquantenaire du club.
• CVTG : Mode d'emploi (destiné aux nouveaux membres).
• Testez vos connaissances !
• Le courrier aux lecteurs.
• Petite annonce.
• Bienvenue aux nouveaux.
• Informations
• Les demandes d'adhésion sont disponibles sur internet et au club.
• Lettre ouverte : Les adhérents du club peuvent ici déposer les questions, les idées, les remarques, des récits.

Le Mot du Président

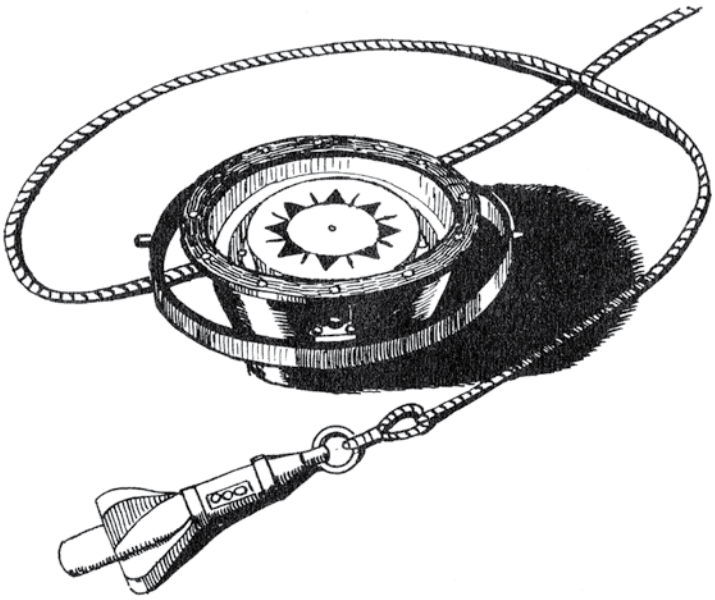

En ces jours où la température est négative c'est le moment de se plonger dans les livres de récit de voyages, les magazines de voile que vous pouvez trouver au Club le samedi, et le dimanche jusqu'à 17h.
Si vous ne trouvez personne, passez par la pénichette à quai.
Bientôt les jours seront meilleurs et ont pourra de nouveau naviguer.
Pour les projets : 2012 est l'année des **50 ans du Club**.
Première phase avec le **rassemblement des Micro Challenger le 7, 8 et 9 avril** prochains, qui ne sera peut être pas aussi important que prévu car la base n'ouvrira qu'en Juin.
Le Club met des bateaux à la disposition des adhérents à titre gratuit à la condition de savoir s'en servir, cela sera vérifié par un membre du Comité Directeur.
Les décisions et les projets se feront par rapport aux investissements que l'on pourra faire.
Entraînement régates par Patrick Carrié le **8/05/12** et le **18/11/12**.
Pour les mouillages on en à fait faire 12, dont 8 qui serviront tout de suite et 4 en réserve.

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

Compte-rendu de l'AG 2011

L'Assemblée Générale s'est déroulée à la Mairie de St Nicolas le 11/12/2011, présidée par Daniel Delidais.
41 personnes, dont 36 votants et 10 pouvoirs, ont participé à cette grande réunion de fin d'année dans laquelle les différents rapports ont été présentés avant votes. Ces derniers ont été validés par la majorité des membres présents.
En 2011, il y avait 96 membres inscrits et licenciés au CVTG, dont 12 enfants et 13 femmes.
Le club a maintenu un bon volume d'activités au bénéfice de ses membres :
- 3 régates de Ligue, dont le *Chasselas* qui a regroupé 41 bateaux. Plusieurs membres du club ont participé aux différentes régates sur notre plan d'eau et en extérieur, sur habitables et aussi et surtout sur dériveurs légers. Deux jeunes du club se sont particulièrement bien placés dans trois régates de Ligue.
- Le *Raid des Hiboux*, avec une navigation nocturne.
- Un stage de voile (initiation) pour 10 adultes de mars à juin.
- Un stage de voile pour 6 enfants (7 à 13 ans) sur 5 journées complètes.
- La *Fête du Nautisme*, en collaboration avec la Base de Loisirs.
- Des journées de réparation et d'entretien du matériel.

Durant l'année 2011, le club a connu deux moments forts : en septembre un déménagement complet de son local vers un autre bâtiment, et deux grandes crues qui ont provoqué le déhalage de plusieurs bateaux de leur mouillage, et leur chavirage. Plusieurs mouillages ont donc disparu.
Le journal « L'Ecoute » et la feuille d'information mensuelle « Nouvelles Eclair » tiennent toujours les membres du club au courant des activités. La bibliothèque spécialisée « voile » a été également transférée dans le nouveau local et est toujours disponible pour tous.
L'utilisation des bateaux du club, et particulièrement les dériveurs légers et les MiniJI, est en nette progression. Pour ces derniers, 24 personnes ont utilisé ces bateaux assez régulièrement en 2011. Ceci implique aussi une maintenance continue par les bénévoles, et l'investissement en matériel (voiles, espars, accastillage).
Le bilan financier 2011 laisse apparaître un excédent de 1622.35. Le solde au 30/11/2010 étant de 2044.45 €, il y avait au 1er décembre 2011 une somme disponible sur compte bancaire et caisse de 3666.80 €, et 3000 € sur un Livret A.
AG2011 : l'année du renouvellement du Conseil d'Administration. L'équipe précédente se représente, est reconduite dans ses fonctions, excepté une personne qui sera remplacée.

Le nouveau Conseil d'Administration
Président : Daniel DELIDAIS
Vice-Président : Patrick CARRIE
Secrétaire : Alain PRUVOT
Secrétaire-Adjointe : Cécile THERIN
Trésorier : Patrick YART
Trésorier-Adjoint : Georges NOGRETTE
Membres :
Bernard CABAU - Michel DELBERT - Jean-Claude GALLIOT - Didier LAMOLE - Olivier GOXE - Alain CHABRIER

Les responsables d'activité et de matériel
La bibliothèque du club (livres, revues, documents techniques) : Bruno Becquet
Site internet et forum : Cécile Thérin
Matériel informatique : Alain CHABRIER
Entretien/réparations du matériel : Jean-Claude GALLIOT, Didier LAMOLE
Réglage moteurs : Georges NOGRETTE
MicroChallenger « Le Songe » : Olivier GOXE
olivier.goxe@gmail.com
Habitable Daïmio « Gospa » : responsable recherché
MiniJI : Jean-Claude GALLIOT 06 07 78 37 55
MicroSail « Architrave » : Patrick CARRIE
Entraînements à la régate des 8/05 et 08/11 : Patrick CARRIE
Formation des adultes : Pierre MARTIN et Emmanuel SIX
Formation des enfants : Philippe CHELLE
Dériveurs légers + Opti + entraînements régate + journal L'Ecoute : Pierre MARTIN martin.allanche82@orange.fr

Les projets 2012
Le Président l'a annoncé lors de l'Assemblée Générale : « Continuer la formation des jeunes et des adultes, pour la relève, et toujours développer la section HandiVoile ».

Les investissements 2012 ont commencé
En **janvier** : 2 Optimist « Optilène » pour compléter la flottille des 4 coques et qui serviront principalement à la formation.
En **février** : 1 jeu de voile pour le Daïmio « Gospa » - des corps-morts pour remplacer ceux qui ont été emportés lors de la crue 2011.
En **mars** : 1 moteur 6 CV pour la sécurité des pratiquants sur dériveurs légers.

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

L'entretien de la flotte

Il est assuré essentiellement par des bénévoles. Cela veut dire que les membres du club ayant des compétences techniques sont sollicités pour rejoindre les équipes.

- Depuis l'automne 2011 une équipe de 3 personnes s'est constituée pour remettre en état le MicroSail « Architrave ».

- Le 470 « Picolo » est en cours de restauration (remplacement des listons) et une équipe lui fabrique une remorque de mise à l'eau. Les 420 et Laser ont été équipés de nouvelles voiles en 2011.

- Le MicroChallenger « Le Songe » va bientôt être équipé de nouveaux bloqueurs et la fixation de son balcon d'étrave solidifiée.

- Les MiniJI sont régulièrement entretenus et leurs remorques peu à peu restaurées.

- Le MicroSail « Architrave » devrait pouvoir naviguer dès cette année après un nettoyage et un renforcement de son étanchéité.

Les activités de mars à juin 2012

10 Mars – St Nicolas de la Grave : Début Stage initiation/Perfectionnement adultes *

17 Mars - St Nic. : Stage adultes *

18 Mars - St Nic. : Régate Ligue habitables + dériveurs légers en double matériel et locaux

24 Mars - St Nic. : Stage adultes *

1er Avril - Carmaux : Régate Ligue Voile Légère

1er Avril - Thoux : Régate Ligue Planche à Voile

7-8-9 Avril - St Nic. : GRAND RASSEMBLEMENT MICRO-CHALLENGER

14 Avril – St Nic. : Stage adultes *

15 Avril – St Nic. : Journée d'entraide entretien

17 au 21 Avril – St Nic. : Stage initiation-perfectionnement enfants

22 Avril - St Nic. : Régate ligue habitables + Dériveurs légers en double

28 Avril – St Nic. : Stage adultes *

29 Avril - CVRL : Régate Ligue Voile Légère

5 Mai - St Nic. Stage Adultes

6 Mai - VHV : Coupe de printemps Voile légère, Opti, Quillards de sport, MiniJI

8 Mai – St Nic. : Entraînement à la régate tous bateaux

12 – 13 Mai - St Nic. : FÊTE DU NAUTISME

26 Mai - St Nic. : Stage Adultes

2 Juin - St Nic. : Stage Adultes

3 Juin - St Nic. : Régate Roger Routier – Jeunes et adultes – tous bateaux

9 Juin - St Nic. : Stage Adultes

10 Juin - Thoux : Régate de Ligue du Tariquet Voile Légère, Opti, Quillards de sport, MiniJI

16 Juin - St Nic. : Stage Adultes (dernière séance)

16-17 Juin - CVRLéran : Tour de France des Micros

23 – 24 Juin CVRLéran : Championnat de Ligue 2012.

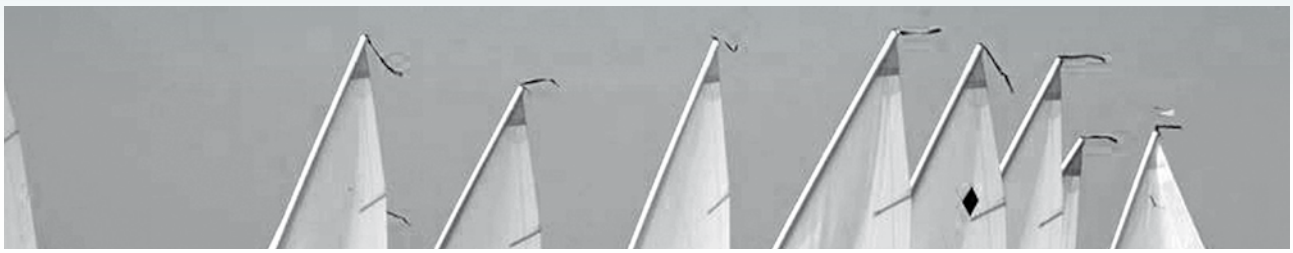

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

Initiation et Perfectionnement Voile pour Adultes (et jeunes à partir de 14 ans)

Première séance le samedi 10 mars entre 14h et 17h. Il y aura 10 séances jusqu'au samedi 16 juin (voir calendrier général). Ces formations sont assurées par deux bénévoles du club, et se déroulent sur Dériveurs Légers 420 et 470 principalement. Nombre maximum de stagiaires : 10.
Initiation de base devant permettre au stagiaire à l'issue de la formation de mener correctement son bateau en autonomie sur plan d'eau intérieur dans des conditions météo faciles. Le Perfectionnement doit permettre une meilleure connaissance des différents paramètres qui permettront de mener son bateau dans les meilleures conditions.
Les inscriptions seront possibles à partir du 12 février (formulaires à demander par internet à l'adresse suivante : martin.allanche82@orange.fr).

Les entraînements à la régate

Deux dates officielles ont été marquées dans le calendrier du club : le mardi 8 mai et le 18 novembre. Mais les sportifs diront que l'espoir de gagner peut être crédible par un entraînement très régulier. Pour ceux-là, c'est avant tout la météo et la disponibilité qui va conduire leur entraînement. Cela peut avoir lieu deux fois par mois quand le nombre d'équipages est suffisant (au moins 3 bateaux) et qu'une 4ème personne peut assurer leur sécurité.

Le mode de communication sera le téléphone, mais plus démocratiquement le forum du club : une invitation est ainsi lancée et les adeptes n'ont plus qu'à consulter ce forum et y répondre avant le jeudi soir.

Séance type : 4 bateaux de rating proche.
Séances de ligne de départ sur différents modes. Louvoyage avec contraintes (un nombre défini de virements de bord et d'empannages). Savoir se positionner sur les passages de bouées. Priorités dans les situations difficiles. Réglages des voiles, de l'assiette, de la position de l'équipage dans le bateau. Commentaires de retour au ponton.

Il est devenu nécessaire qu'un membre du club assure la coordination de ces entraînements.
Les personnes intéressées doivent se faire connaître au plus vite !

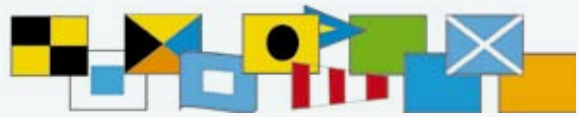

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

Le Grand Rassemblement National des MicroChallenger

Lancé pour la première fois en France, cette manifestation annuelle sera organisée sur le Plan d'eau du Confluent du Tarn et de la Garonne les 7, 8 et 9 avril 2012.

Pas une nouvelle compétition, mais plutôt un moyen de réunir des équipages et leurs bateaux dans une ambiance conviviale et festive. Au programme, le samedi après-midi une petite confrontation autour de 3 bouées pour se dégourdir les penons, le dimanche, un Raid sur la Garonne avec pique-nique. Le lundi de Pâques sera libre pour le retour-transport. Les autres bateaux du club et leurs équipages seront invités à y participer.

Ce rassemblement est bon pour le club qui peut ainsi retrouver ici ses compétences à organiser des manifestations d'importance et dispenser des moyens favorisant le développement des passions liées à notre activité nautique.

Comme chacun sait, le club est propriétaire du *Songe*, un joli *MicroChallenger* rouge qui fait le bonheur des apprentis à la régate *Habitables*, et qui est équipé d'un nouveau jeu de voiles depuis deux ans.

Mais quatre autres MicroCha naviguent à Saint Nicolas : le *Cha-Loupe* d'Olivier, le tout nouveau modèle de Patrick et Marie-Claude, le *Microcha* de Jacques et Colette B. et le *Mythos* de Pierre L..
Tous ont choisi ce modèle de bateau, très bien adapté au plan d'eau grâce à sa dérive relevable et à son plan de voilure performant.

Le *MicroChallenger* à l'honneur : En effet, ce voilier transportable de 5.50m est le 1er bateau de série à avoir été conçu pour les épreuves de la Micro-Cup, construit depuis 1978, plus de 1100 unités naviguent à ce jour, sa construction se poursuit sous sa dernière évolution le Challenger Micro 18 (version à coque élargie pour plus de portance sur l'arrière).

Moins performant que d'autres grandes séries comme le *Neptune 550*, le fait que sa construction se poursuive toujours 34 ans après sa sortie n'est pas le fruit du hasard, ce voilier proche de l'esprit du Corsaire offre un compromis d'habitabilité – performance – tenue en mer tout a fait intéressant avec la mobilité du transportable et la sécurité d'un insubmersible...

Sa particularité est liée à son origine, dessiné par l'architecte naval et régatier Jacques Gaubert et construit dans l'Hérault, c'est un méditerranéen et certaines astuces comme la maxi-ouverture du capot de pont ne trompent pas.

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

La remise en place progressive des mouillages

Le 8 novembre 2011 restera encore longtemps ancré dans la mémoire des navigateurs du club : une superbe crue de la Garonne qui a tenté de tout emporter dans ses flots puissants. Un courant implacable, charriant des tonnes de végétaux et des troncs d'arbres en surface et sur le fond. Le résultat, c'est quatre bateaux mis à mal sur leur mouillage qui ont été emportés par le flot, et dont certains ont coulé. Ou presque pour le bateau de Jean-Michel et Annie qui, grâce à une bulle d'air emprisonnée dans son habitacle a pu rester quille en l'air et accroché par miracle par son ancre dans les derniers 100 mètres avant le grand saut du barrage de Malause.

Pratiquement tous les mouillages du club ont été mis à mal, et il s'agit de remplacer les disparus. C'est à ce travail que quelques membres du club se sont attelés depuis le mois de décembre, avec les difficultés de trouver le bon fournisseur au meilleur prix, et charrier le tout vers son point exact de mouillage. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues (contact Daniel Delidais 05 63 30 15 87)...

Le cinquantenaire du club

50 ans d'existence : ça se fête ! Des manifestations sont prévues. Une rubrique est ouverte sur le forum du club permettant à tous de lancer des idées d'organisation.

http://cvtg82.free-bb.com/

Yacht Club Moissac 1962 – Mousse

YCM 1962 - Régate en amont du Moulin de Moissac

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

CVTG : Mode d'emploi destiné aux nouveaux membres

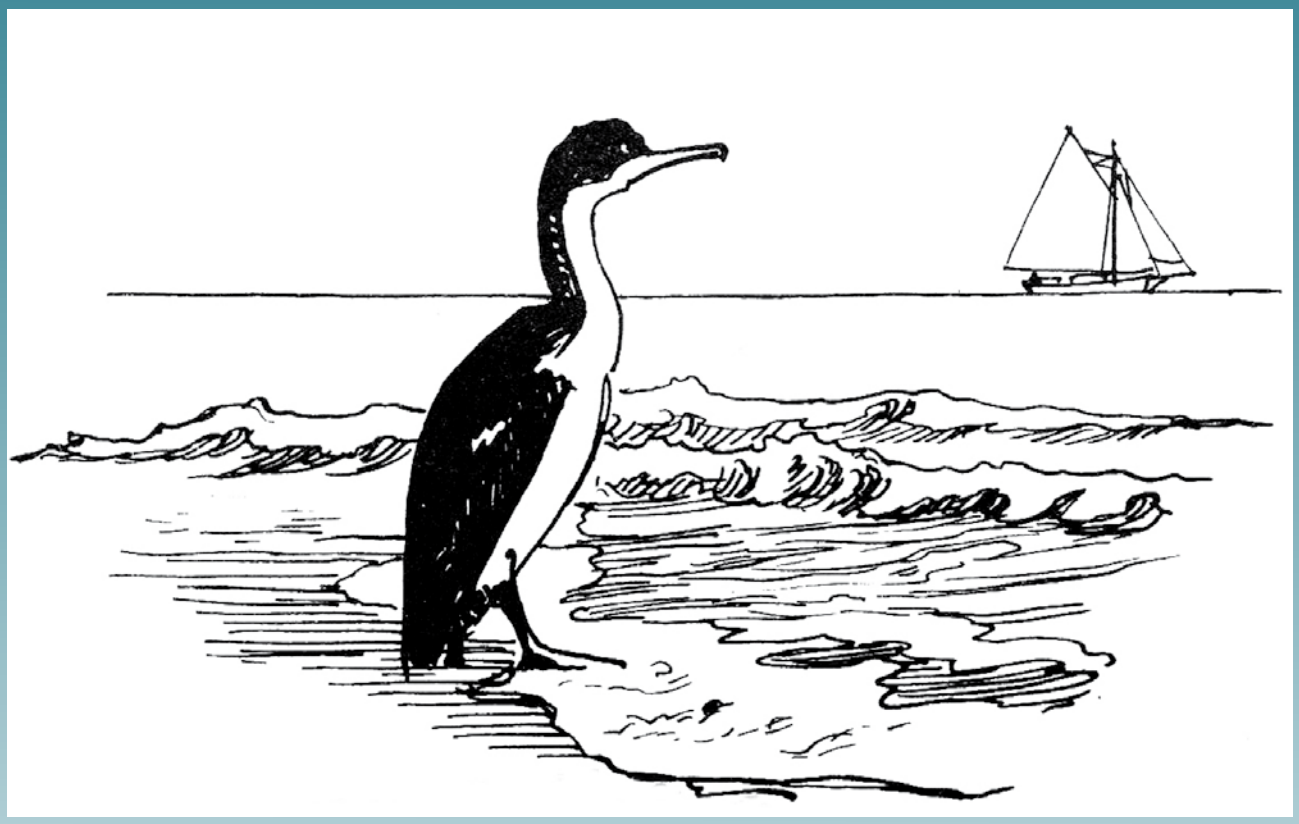

Des passionnés de la Voile

Le CVTG est un groupe de personnes pratiquant la voile, et utilisant du matériel, des bateaux, des locaux en commun. Les fondateurs et leurs successeurs ont défini quelques règles élémentaires de bon fonctionnement dans cette petite collectivité de passionnés de voile, et qui sont visibles dans « Les Statuts du Club » et surtout dans le « Règlement Intérieur ».

Le contexte

Avant de poursuivre, il faut savoir que ce club est implanté sur un territoire (Base de Loisirs) géré par le Conseil Général et que les locaux et les espaces de dépôt des bateaux sont mis à disposition de l'association CVTG, lui-même étant propriétaire de son matériel et bateaux. Cela veut dire que nous devons, en tant que membre du club, nous soumettre aux indications du Conseil Général, qui portent essentiellement sur le dépôt du matériel à terre (propreté et dégagement des espaces).

Malgré le fait que les panneaux indicateurs concernant les véhicules et remorques ne soient pas respectés par tous les utilisateurs du site (promeneurs, pêcheurs), tout membre du club doit respecter ces indications, assurant ainsi la crédibilité du club. Les bateaux au mouillage ne sont pas soumis aux mêmes règles car étant sur un territoire (le fleuve) géré par la Préfecture.

L'accès à l'eau

L'accès à la cale de mise à l'eau et au plan d'eau est ouvert à tous (domaine public). Cette cale n'est donc pas réservée qu'aux bateaux du club (pêcheurs, sportifs sur canots et skiffs, touristes, pompiers, etc). Les bateaux à moteur y accèdent parfois, mais leur vitesse maximum sur l'eau ne doit pas dépasser 5 km/h. Il n'y a pas de précision pour les voiliers...

Le plan d'eau navigable est toutefois limité : au sud par des bouées et piquets (réserve ornithologique), et au niveau du pont de Malause.

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

CVTG : Mode d'emploi destiné aux nouveaux membres (suite)

Deux endroits sont **dangereux pour les voiliers** : le passage sous la **ligne Haute Tension EDF** en remontant le Tarn (interdiction de passer avec un tirant d'air supérieur à 7 mètres), et le passage **sous le pont suspendu Coudol** (maximum 7m30 de tirant d'air).

Quand un équipage souhaite descendre ou remonter les cours d'eau (hors visibilité de la Base), le mieux est de prévenir l'un des membres du CA présent à terre.

Les pontons de la Base sont accessibles à tous. Toutefois, dans la mesure du possible, la partie tribord du ponton de gauche (en regardant le plan d'eau) sera réservée à l'appontage des dériveurs légers quand ceux-ci sont en activité. Le ponton de droite est réservé aux activités du Conseil Général durant l'été. Les pontons du club sont accessibles à tous les membres du club.

Une annexe Optimist rouge et grise est à disposition. Elle doit être remise à disposition dès que possible, et est remontée à sec sur le ponton, et retournée (+ cadenas) à chaque fin de semaine. Le mieux est d'utiliser son aviron personnel. Un canot orange est également à disposition.

Les bateaux de propriétaires au mouillage : sont sous la responsabilité du propriétaire, y compris le corps-mort. La coutume veut que le propriétaire s'occupe de son bateau toute l'année et particulièrement quand les conditions météo l'exigent (tempête, crues). En effet, les bénévoles n'ont pas à prendre en charge les bateaux des particuliers, excepté ceux appartenant au club (MicroChallenger, Daïmio, canots).

Les bateaux du club : Sont accessibles d'utilisation aux membres du club dans la mesure où ils peuvent prouver leurs compétences à le diriger et à le préserver contre les abordages et les conditions météo (mouillage).

Contacter le responsable avant utilisation. Idem pour les dériveurs légers, avec en plus l'obligation d'une sécurité sur l'eau (canot de sauvetage et son équipage).

Devoirs : Sauf cas exceptionnel, il est demandé de participer à l'organisation d'une journée d'activité au moins une fois dans l'année, et à une régate ou un Raid, ou une sortie de groupe. Des équipes sont ainsi constituées pour l'organisation des régates (6 personnes), les journées d'entretien (12 personnes), la Fête du Nautisme (un maximum de personnes), etc. Le mieux est de se manifester auprès du président au moins 15 jours à l'avance (voir calendrier annuel).

Coutumes : Quand un membre du club visite la Base en semaine, il est de coutume qu'il jette un œil sur les bateaux à terre (dériveurs, MiniJI, canots) ainsi qu'au ponton du club et l'entrée du local à voiles. Ceci afin de vérifier s'il n'y a pas eu de dégradation ou vol, ou que les tauds ne sont pas pleins d'eau. C'est un geste qui « rend service à tous ». En cas de problème, téléphoner à Daniel Delidais (05 63 30 15 87).

Facilités : Le **local du club**, composé de deux petites salles à l'étage du grand bâtiment technique (au milieu). Une salle de réunion avec bibliothèque et coin bar, une salle attenante avec kichenette, WC et douche. Ces salles chauffées sont accessibles à tous les membres du club le samedi et le dimanche. Demander la clef auprès des personnes présentes sur la pénichette au port.

Le local à voiles, près de la cale de mise à l'eau. Principalement ouvert durant les périodes d'activité des MiniJI et Dériveurs Légers, le samedi et le dimanche, mais parfois aussi le mercredi (se renseigner auprès des responsables d'activité). Y sont stockés les voiles, espars divers, canot et gilets de sauvetage, bouées et pavillonnerie de régate.

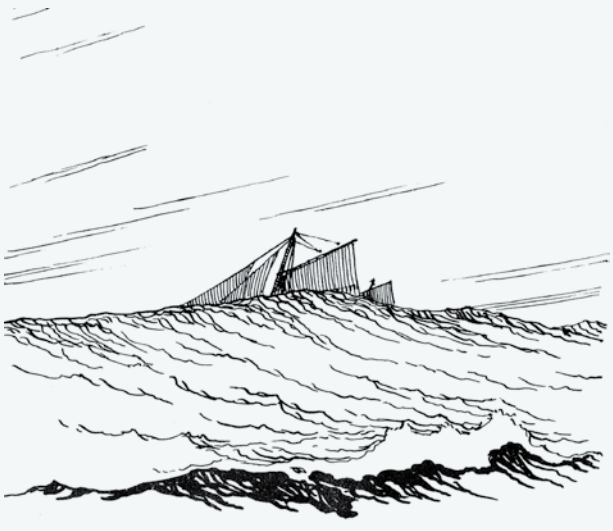

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

Termes de marine : Testez vos connaissances !

Voici une série de questions et des réponses proposées qu'il vous faut choisir. Notez les chiffres dans l'ordre du déroulement du questionnaire. Les réponses dans un prochain mail !

Affourcher • réponse A1 : En trimaran, tenter de prendre un monocoque par l'arrière entre les flotteurs ; réponse A2 : Au mouillage, disposer deux ancres en V ; réponse A3 : repousser un bateau en phase d'abordage avec une gaffe-fourche.

Assiette • réponse B1 : Stabilité longitudinale d'un bateau par rapport à sa ligne de flottaison ; réponse B2 : élément composant la vaisselle d'un navire ; réponse B3 : appendice flottant placé en tête de mât d'un catamaran pour éviter un tour complet lors d'un chavirage.

Barrots • réponse C1 : chandelles sur un navire ancien en bois ; réponses C2 : pièces de bois amovibles permettant de fixer les drisses au pied d'un mât ; réponse C3 : petites poutres soutenant un pont.

Caliorne • réponse D1 : sifflet annonçant la montée à bord d'un officier supérieur ; réponse D2 : petite vergue hissée en tête de mât ; réponse D3 : palan pouvant soutenir de fortes charges.

Cap de mouton • réponse E1 : pièce de bois permettant de maintenir un hauban relié à la coque ; réponse E2 : extrémité d'un continent ou d'une île près de laquelle se forme de grosses vagues ; réponse E3 : vêtement fourré utilisé autrefois par les pêcheurs d'Islande

Faire croupiat • réponse F1 : faire demi-tour face à l'ennemi ; réponse F2 : tarder à rejoindre le pont pour effectuer une manœuvre ; réponse F3 : faire pivoter un bateau en maintenant son arrière fixe au moyen d'un câble.

Donner de la quête • réponse G1 : apporter sa contribution pour sauver un marin de la misère ; réponse G2 : incliner un mât vers la poupe pour le rendre plus mou ; réponse G3 : incliner un mât sous le vent pour diminuer sa résistance au vent et réduire la gîte.

Le courrier des lecteurs

Les passionnés ont ceci d'un peu pénible, qu'ils peinent à comprendre que l'on ne partage pas leurs passions. Je suis de ces gens pénibles. Ainsi, j'aime communiquer, souvent en insistant trop, mon goût pour les idées, la littérature, les sciences le théâtre, le cinéma, la musique, (les musiques), la politique et le social puisque je suis un citoyen et que j'aimerais que rien de ce qui concerne l'homme ne me soit étranger. Ainsi, mes trois enfants devenus adultes ont donc vécu tout cela. Ils ont notamment chacun à son tour, râlé quand les randonnées dans le Calanques ou les Pyrénées étaient à leur goût trop longues, ou quand on allait trop souvent au bateau. Vaurien, Mousse, Caravelle en bois à l'avant tronqué, Écume de Mer, Folie Douce, Ketch Hollandais, j'en oublie, ils trouvaient parfois que c'était trop. De la voile et encore de la voile » Il fallait donc diversifier les plaisirs et c'était quand même facile (cannes à pêches, plongée en apnée, natation, observer les dauphins, repas et jeux de société à bord, etc).

Aujourd'hui, mes trois rejetons sont adultes. Ils ont tous les trois pris des distances avec la voile entre pré adolescence et début de l'âge adulte et puis ensuite, ils pratiquent à dose plus ou moins fortes.

Que leur ai-je plus ou moins bien transmis avec le goût de la navigation ?

Au-delà du plaisir physique de la voile, cette sensation que l'on ne peut pas expliquer, quand tout simplement, le bateau est bien réglé, qu'il n'y a même pas besoin de toucher la barre, qu'il ne monte pas au vent et n'abat pas non plus, que les yeux fermés, en le sent vibrer, qu'on a le sentiment que le bateau est content.

Au-delà de ce qui est de l'ordre des sensations, toutes ces leçons que l'on prend en mer et qui nous servent pour la vie.

• Ainsi, serrer le vent, virer de bord, pour aller vers son but, c'est comprendre que l'on ne peut jamais dans la vie attendre un objectif sans un peu de finesse, que parfois à vouloir tout forcer, on n'avance plus ou l'on fait des bords carrés.

• Jouir d'un beau vent arrière à force 5 ou 6, c'est donner l'impression, les voiles en ciseau, le bateau bien à plat, que tout est calme, paisible sans surprise alors que c'est là qu'il faut être vigilant puisqu'il suffit d'un empannage non contrôlé pour vivre de multiples petites catastrophes, à commencer par le risque d'un coup de bôme bien placé.

L'Écoute : *Le premier journal qui se lit de bout en bout !*

Le courrier des lecteurs (suite)

Dans la vie aussi, c'est quand tout semble paisible, quand on réussit notamment dans nos combats, quand nous sommes « contents de nous » que l'empannage (au sens métaphorique du terme) n'est pas loin.

• S'adapter au vent qui change sans cesse, c'est savoir que, quels que soient nos objectifs, tous les jours l'environnement change qui nous oblige à nous remettre en cause.

• Connaître les récifs, les rochers qui affleurent, les passes où il faut viser juste en fonction du tirant d'eau, c'est savoir qu'après le vent qui change toujours, il y a aussi des constantes, des obstacles permanents qu'il est idiot de nier.

• Essayer de comprendre la météo et d'anticiper un peu, ne serait-ce qu'en arrimant tout et en rangeant le bateau, pour éviter, surtout en Provence et encore plus dans le Golfe du Lyon, c'est savoir que dans la vie aussi, il faut, quand ça semble aller bien, faire un peu de prospective, prendre un temps d'avance sur les évènements.

Les exemples sont multiples, qui peuvent se transférer du monde de la voile à la vie quotidienne. Les copains du CVTG dont certains sont sans doute meilleurs voileux que moi, le savent.

Ainsi, la voile dont j'ai parlé dans mon second article, en tant qu'école de solidarité, parfois de fraternité, est elle aussi une école de vie.

C'est notamment pour cela que depuis maintenant des décennies, la voile (à St Nicolas d'accord, mais aussi en mer) participe de mon bonheur de vivre.

« Journal philosophico-voileux » n° 3 - Robert VERHEUGE

Petite annonce

Groupe des régatiers du CVTG, cherche animateur bénévole (pour organiser les séances d'entraînement, motiver les équipages, coordonner les déplacements vers les régates). Gain : l'estime de tous !

Bienvenue aux nouveaux membres

Thierry FRANCHASSIN (sur dériveur léger)

Olivier VASSEUR (sur habitable)

Informations

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des nouvelles de la Ligue Midi-Pyrénées (annonces de régates, petites annonces, décisions...), envoyez votre demande à **CVTG82@gmail.com**.

Les demandes d'adhésion

Elles sont disponibles sur internet et au club (avant, mars si possible).

http://cvtg82.webnode.fr/adhésion/

Rédaction de l'Écoute, envoyez vos articles et courriers à : martin.allanche82@orange.fr